

SEANCE DU JEUDI 28 JANVIER 2021**Convocation : 21/01/2021****Compte-rendu : 01/02/2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le jeudi vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour la mise en place des distances de sécurité en prévision du COVID-19, sous la Présidence de Monsieur Francis GOUESBIER, Maire.

Présents : MM. GOUESBIER F., COCQUET, HENG, LOBJOIS, DEFOSSE, GOUESBIER C., FAUCHATRE, FERON, RIQUET, SUEUR,

Absent excusé : MM. MAYOLLE

Secrétaire de séance : Madame Constance GOUESBIER

Le quorum est atteint ; la séance est ouverte.

Le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

1/ Groupement de commandes travaux de voirie neuf et entretien :**Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :**

il est proposé d'adhérer au groupement de commandes relatifs aux travaux neufs et d'entretien de voirie coordonné par la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre. Il convient de signer la convention constitutive qui est exposée, pour en accepter les conditions, les modalités de fonctionnement, les rôles et les obligations de la Commune en tant que membre signataire.

La Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre est désignée comme coordonnatrice du groupement sur une durée illimitée et engagera à ce titre les consultations communes. Elle procédera à ce titre à la notification des marchés aux prestataires retenus.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la création d'un groupement de commandes pour les travaux neufs et d'entretien de voirie ;
- de désigner la Communauté de Communes comme coordinatrice de ce groupement ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande jointe à la présente autorisant le Président de la Communauté de Communes à engager les consultations communes, à signer les marchés qui en découleront et tout autre document afférant à la création de ce groupement et à l'exécution de son objet ;
- de prévoir les crédits au budget ;

2/ Départ de l'employé communal :

Jérémy, l'employé communal a prévenu qu'il souhaitait quitter son poste au sein de la commune pour le mois d'avril.

Pour le remplacer, le souhait serait une personne qui aurait le statut de police municipale ou qui serait d'accord pour passer l'examen nécessaire. Il serait préférable que ce soit une personne du village.

Toutes candidatures sera étudiée, si vous connaissez une personne susceptible de convenir.

3/ Questions diverses :

Monsieur GOUESBIER :

- Il y a eu un projet d'achat de tracteur, le projet est remis à plus tard.
- Il faut prévoir l'achat d'une tondeuse, à prévoir assez tôt. Si vous avez des propositions.
- La Commune du Crotoy organise le 6 février 2021, une journée sur le dépistage de la COVID -19, les personnes de la commune souhaitant y participer sont acceptées.
- Monsieur LEBOEUF qui a reçu un courrier pour son chien qui se promène souvent dans la rue, doit lui faire un parc derrière chez lui.
- Nous avons été contactés pour un problème d'inondation chez Monsieur MELIUS.

Monsieur FERON :

- Participation à une réunion par la Défense, le sujet était sur la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée devrait à l'avenir être supprimée et être remplacée par un séjour de 2 semaines et ensuite par le Service National Universel.

Madame GOUESBIER :

- Nous sommes à la recherche de photos de la commune pour le site.

Monsieur SUEUR :

- Deux chiens gris très agressifs dans la rue du Moulin ont été signalés.

Monsieur RIQUET :

- Qu'en est-il des courriers concernant les mobil-homes ?
 - o Les courriers ont été envoyés,
 - Monsieur ROUCOU a précisé qu'il enlève son mobil-home au printemps.
 - Monsieur GOUESBIER G. l'enlève au printemps également
 - Monsieur CHAUMETTE l'a déplacé derrière sa maison, ce qui n'est pas plus autorisé
 - Monsieur VALLE n'a pas donné de réponse
 - Monsieur DELAHAYE enlève au printemps
 - Monsieur MANNIER enlève au printemps.

La séance est levée à 19 heures 45